



Agenda 21 du Pays d'Auge (2008-2009)

Point d'étape et résumé du diagnostic de développement durable du territoire

1) Point d'étape

A l'instar d'autres Pays, le Pays d'Auge, représenté par Pays d'Auge Expansion a décidé en 2008 (réunion de lancement de la démarche le 7 décembre 2008 à Lisieux), avec le concours de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région Basse-Normandie et du Département du Calvados, de se doter d'un Agenda 21 local : outil concerté et pratique au service d'un développement durable de son territoire débouchant sur un programme d'action à 5 ans.

Les travaux, qui associent l'ensemble des partenaires augerons ont d'ores et déjà permis à plus d'une centaine de leurs représentants (élus, techniciens des communes et communautés de communes, socioprofessionnels, représentants d'associations) de partager un diagnostic du territoire sous l'angle du développement durable (ateliers participatifs des 27 mars et 3 avril 2009) et d'esquisser une stratégie pour l'action (ateliers participatifs des 19 et 29 juin 2009).

Le diagnostic, dont vous trouverez un résumé ci-dessous, a vocation à devenir le livre vert du Pays d'Auge, la stratégie et le programme d'actions, qui seront finalisés avant la fin de l'année 2009, son livre blanc. Les projets retenus permettront au Pays d'Auge, avec l'aide de ses partenaires et financeurs (Union européenne, Etat, Région Basse-Normandie, Département du Calvados) d'anticiper les grands défis du 21^{ème} siècle au premier rang desquels l'adaptation de son modèle économique pour faire aux crises écologiques et économiques mondiales. Ils intensifieront les efforts entrepris en faveur d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement (Pôle d'excellence rurale), des économies d'énergie et du recours aux énergies renouvelables (programme Leader) ou encore des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils ouvriront aussi de nouveaux chapitres comme ceux de l'amélioration des services à la population et la sensibilisation des habitants aux questions de développement durable.

2) Résumé du diagnostic de développement durable du territoire

Le Pays d'Auge constitue aujourd'hui l'espace normand le plus typé, tant par ses productions agricoles, que par ses paysages. Il représente, à ce titre, une des régions naturelles françaises les mieux identifiées.

Il est soumis aux influences, souvent concurrentes, des institutions et des territoires qui l'englobent ou le jouxtent.

Il pâtit, en son sein, d'une fracture socio-économique nord sud, avec un nord plutôt riche et touristique, mais qui souffre de cette monoculture et un sud au potentiel pourtant aussi exceptionnel, plus pauvre, industriel, ouvrier et paysan, qui doute de son avenir.

Un fort sentiment d'unité et d'identité augeronne existe cependant dans la population.

Situation géographique

Doté d'une superficie, dans le Calvados, de 1 750 km² (soit 1/3 du département du Calvados et 1/10^{ème} de la région Basse-Normandie auxquels il appartient), le Pays d'Auge jouit d'un positionnement géostratégique idéal, au barycentre de la Normandie historique, à égale distance des agglomérations de Caen, de Rouen et du Havre.

Composante essentielle de l'estuaire de la Seine, il dispose également d'une façade maritime importante vouée au tourisme et à la pêche, ainsi que d'un lien direct, par le Pont de Normandie, au Havre et à Port 2000, appelé à devenir le premier port de France.

Patrimoines naturel et bâti

Eau

Organisé autour de deux grands bassins hydrographiques (celui de la Touques et celui de la Dives), le Pays d'Auge recèle une importante ressource souterraine qui sert notamment à l'alimentation en eau potable et des eaux littorales essentielles au développement touristique du secteur. Les principales sources de pollutions sont : les rejets domestiques, les pollutions diffuses

d'origine agricole et les rejets industriels. La qualité de ces eaux est globalement bonne, meilleure en général que la celle de la région, même s'il existe de grandes différences selon le type de ressources (eaux superficielles, eaux souterraines et eaux littorales) et selon le secteur géographique concerné. Le niveau de pollution de la Dives par les nitrates reste toutefois préoccupant.

Milieux naturels et paysages

Les milieux naturels et les paysages auverons constituent par ailleurs, compte tenu de leur qualité et de leur variété, des atouts majeurs pour le territoire. Composantes identitaires essentielles, ils ont longtemps été protégés par un modèle agricole reposant sur l'élevage, assurant leur équilibre et épargnés par des aménagements et un développement industriel limités.

Les atteintes et les menaces sont cependant apparues sous les effets conjugués d'un développement parfois mal maîtrisé de l'urbanisation dans les vallées et le long des principaux axes routiers (mitage urbain) et des transformations des pratiques agricoles.

Défigurées en particulier par l'affichage publicitaire, certaines entrées de villes souffrent aussi d'un défaut d'intégration paysagère des constructions et de la présence de friches industrielles. Quant au milieu rural, il subit une progressive intensification agricole dont sont victimes, les prés, les haies, les vergers et, au final, la biodiversité.

Les outils réglementaires de protection des milieux naturels et des paysages exceptionnels ou remarquables ont été largement utilisés en Pays d'Auge avec, notamment, une réserve naturelle, des zonages au titre de Natura 2000 (estuaire de la Seine, Côte fleurie), 16 sites inscrits et 22 sites classés. Cependant, les surfaces ainsi protégées demeurent limitées et les milieux naturels et les paysages plus ordinaires continuent d'être grignotés ou transformés, l'espace affecté à l'agriculture laissant place à d'autres usages.

Patrimoine bâti

Fort de ses 344 monuments historiques, soit, en moyenne un pour 500 hectares (dont 88 classés), de son secteur sauvegardé (à Honfleur) et de 5 ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), le Pays d'Auge possède aussi un patrimoine bâti historique particulièrement riche et varié. Ceci est d'autant plus remarquable que les bombardements de 1944 ont généré des destructions irréparables.

Le patrimoine bâti auveron reste par ailleurs trop souvent méconnu des publics du fait, notamment, d'une insuffisante mise en valeur. Le programme d'actions inscrit dans le cadre du label (obtenu en 1999) Pays d'art et d'histoire entend cependant valoriser et promouvoir ce patrimoine et fédérer les initiatives locales autour d'un projet commun.

La restauration de ce patrimoine est assurée grâce aux savoir-faire locaux des artisans auverons. L'avenir de ces professions apparaît toutefois menacé faute d'une reconnaissance suffisante et de transmission des savoir-faire aux générations futures. Le pôle d'excellence rurale (PER) « Métiers d'art et patrimoine : transmission des savoir-faire en Pays d'Auge », doté d'un budget de 570 000 euros, constitue, depuis la fin 2006, un premier élément de réponse à cette menace.

Offre culturelle

L'offre culturelle s'appuie sur un nombre important d'équipements (dont 9 musées de France, 5 médiathèques de référence et une vingtaine de salles de spectacles et de cinéma (dont deux théâtres) inégalement répartis cependant sur le territoire. Les nombreuses manifestations culturelles illustrent quant à elles la prééminence de la Côte Fleurie, même si le reste du territoire enregistre aussi un grand nombre d'initiatives. La culture bénéficie aussi de l'implication de nombreuses associations formant un tissu dense.

Démographie, logement, éducation

Troisième pays bas-normand par sa population (149 000 habitants au 1^{er} janvier 2005) le Pays d'Auge poursuit sa croissance démographique à un rythme assez soutenu. Cette progression masque cependant de profonds écarts entre nord, sud et cœur du pays. Les gains de population se concentrent principalement dans la partie nord du Pays d'Auge, près de la façade côtière et aux portes de l'Eure. Le sud du Pays d'Auge lutte en revanche contre le dépeuplement.

En 2007, le Pays d'Auge comptait 14 320 jeunes inscrits en formation initiale du collège à l'enseignement supérieur, effectifs en légère diminution par rapport à 2004 (14 750 inscrits). En 2030, les moins de 20 ans ne devraient plus représenter que 20 % de la population, contre 25,4 % en 2005, signe du vieillissement de la population accentué par une immigration d'origine francilienne.

L'offre de formation professionnelle et technologique est variée (17 filières proposées), mais les jeunes optent majoritairement pour les secteurs des services et de l'agriculture, sans réelle adéquation avec la demande des entreprises auveronnes. Par ailleurs, l'insuffisance de l'offre en formations supérieures incite les jeunes à quitter le territoire.

Les résultats au brevet sont systématiquement inférieurs à ceux de la région sur les 5 dernières années. De ce fait, les jeunes auverons optent, en plus grand nombre que leurs homologues bas-normands, pour des filières courtes et techniques de formation (CAP, BEP) aux débouchés limités. Les élèves du Pays d'Auge qui optent pour les filières générales obtiennent en revanche de très bons résultats au baccalauréat (systématiquement plus élevés que la moyenne régionale pour les sessions de 2002 à 2007).

Sur le front de l'emploi, malgré une amélioration durant la dernière décennie (1997-2007), la situation reste préoccupante comme l'atteste un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale et une tendance à la précarité du travail de plus en plus marquée. Depuis un an, et plus encore depuis la fin 2008, la brutale détérioration de la situation économique sous l'effet de la crise mondiale a déclenché l'annonce de plans sociaux en Pays d'Auge concernant, notamment, le secteur de la sous-traitance automobile ou du bois. Dans ce contexte extrêmement préoccupant, le secteur des industries agro-alimentaires bénéficie d'une bonne tenue sous fond cependant de crise du lait.

Infrastructures de transports

Traversé, au nord, par deux autoroutes (A13 Paris-Caen et A29 pour la jonction de l'A13 vers le Pont de Normandie) et une route d'importance nationale (RD 613 ex RN13) et tangenté au sud par l'autoroute A 28, le Pays d'Auge est d'abord accessible aux plans national et régional par la route. Il l'est également par le rail (ligne Caen-Lisieux-Paris), même si le Corail Inter-Cités en 2009 met plus de temps à relier Paris depuis Lisieux (1 h 40 au mieux), que le train « Turbo » ne pouvait le faire 25 ans plus tôt (1 h 25). Sans parler du TGV dont « les Normandie » sont les seules régions de France à ne pas bénéficier réellement même si, depuis juillet 2009, et pour trois ans Lisieux, est désormais desservi par le TGV reliant Cherbourg, Roissy et Dijon.

Le Pays d'Auge est aussi accessible par la voie des airs (aéroport de Saint Gatien) ou celle de la mer (Port de Honfleur et Port 2000 via le Pont de Normandie).

Tous les déplacements (et la mobilité) internes n'y sont pas pour autant facilités. A la saturation des routes de la frange littorale, même hors saison touristique, s'ajoute un enclavement routier dans le sud qui pénalise, en partie, le développement économique. Par ailleurs, du fait d'un habitat dispersé et d'une offre de transports collectifs (bus interurbains et TER) assez peu développée, la voiture, et le camion pour le fret, demeurent les modes de transports sinon exclusifs pour l'ensemble des augerons, du moins principaux.

Le Pays d'Auge constitue, en revanche, un territoire pionnier dans le domaine du numérique avec 9 établissements publics numériques et une bonne accessibilité à l'Internet haut débit (2 MB pour près de 70 % du territoire).

Principales activités économiques

Agriculture

Une terre humide, pauvre en limon où le silex affleure souvent. Ces caractéristiques des sols, moins favorables aux grandes cultures qu'à l'élevage, ont été, pour beaucoup, dans la constitution du modèle agricole augeron. Car ce qui pouvait apparaître comme des faiblesses, s'est très longtemps transformé en atouts avec non seulement des productions emblématiques : lait et viande bovine, cidre et activités liées au cheval mais encore un environnement préservé fait de bocages, de prairies et de pommiers : l'archétype de la Normandie.

Face au grignotage des terres agricoles par les aménagements et l'urbanisation, au retournement des prairies, à la disparition progressive des pommiers, à la réduction du nombre des exploitations, le modèle agricole augeron est plus que jamais menacé.

Le secteur de l'agriculture employait cependant encore en Pays d'Auge 3 284 personnes en 2005 (soit 5,8 % de l'emploi total) réparties dans plus de 2 000 exploitations.

La part du territoire dévolue à l'agriculture diminue toutefois d'année en année en raison notamment d'une pression foncière importante surtout au nord. Quant aux exploitations agricoles, elles disparaissent à un rythme élevé (1/3 des exploitations ont disparu entre 1988 et 2000) et le prix des terres disponibles freine l'installation de jeunes agriculteurs pourtant indispensable au regard notamment de l'âge élevé des exploitants actuels.

Tourisme

Accessible, attractif et doté d'une capacité d'accueil importante et de qualité, le Pays d'Auge a fait aussi du tourisme une activité clé de son développement économique avec 1,3 millions de visiteurs par an et 17,6 % de l'emploi salarié (soit 3 fois plus que l'agriculture).

L'offre correspond à deux secteurs principaux que sont le tourisme balnéaire sur la frange littorale, en constante progression, et le tourisme culturel à Lisieux, sous-exploité (consommation intra-muros). Cette situation n'est pas satisfaisante car elle engendre une surfréquentation du littoral avec de fortes variations saisonnières de l'activité et une nécessaire adaptation des équipements publics (stations d'épuration,...). Elle prive par ailleurs une large partie du territoire (l'arrière pays) des retombées économiques alors que le potentiel de développement existe comme le démontre le succès du festival des AOC de Cambremer par exemple.

Industrie

Rarement associé à l'image du Pays d'Auge, le secteur industriel y est pourtant bien présent et ce, depuis fort longtemps. Il y constitue aujourd'hui une composante majeure de l'économie avec 748 établissements qui employaient près de 9 663 personnes en 2005 (soit 3 fois plus que l'agriculture). Très diversifiées, ses filières (mécanique et métallurgie, agro-alimentaire, bois, logistique, filière graphique, technologies de l'information et de la communication, chimie, etc.) composent un tissu économique de qualité sans impacts et risques importants sur l'environnement.

Ce secteur a connu cependant d'importantes restructurations depuis le début des années 1990, avec des conséquences importantes sur l'emploi. De même, la crise économique actuelle menace directement les activités les plus exposées (en particulier la sous-traitance automobile) et des plans sociaux sont d'ores et déjà en cours (Wagon Automotiv à Orbec, Plysorol à Lisieux notamment). La diversité du tissu industriel augeron, ses origines souvent endogènes et le potentiel de croissance de certaines autres activités devraient leur permettre, on l'espère, de mieux résister.

Deux faiblesses structurelles affectent cependant l'industrie augeronne dans son ensemble. L'inadaptation des infrastructures de transports (notamment au sud) constitue un frein au développement de l'industrie voire même à son maintien. Par ailleurs, l'ensemble du secteur industriel souffre du manque d'attrait du Pays d'Auge tant en terme de recrutements que d'implantations de nouveaux établissements.

Commerce, artisanat et services

Le Pays d'Auge bénéficie par ailleurs d'un secteur artisanal dynamique et d'une offre commerciale non négligeable.

Le secteur tertiaire s'est quant à lui beaucoup développé ces dernières années, jusqu'à représenter aujourd'hui 70 % de l'emploi salarié. Cette évolution générale est accentuée notamment par la croissance du tourisme et le vieillissement d'une population nécessitant une plus forte proportion de services à la personne.

Composante essentielle de l'attractivité et du développement local d'un territoire, l'offre de soins et de loisirs sportifs du Pays d'Auge est de qualité. Toutefois, les inégalités dans la répartition de cette offre de services à la population entravent le développement économique des secteurs sous-équipés qui restent, de ce fait, moins attractifs.

Energie, lutte contre le changement climatique

Rapporté au nombre d'habitants, le Pays d'Auge constitue un territoire fortement consommateur d'énergie. L'ancienneté de son parc de logements et l'importance des transports routiers sont autant de facteurs avancés pour expliquer cette situation.

Les acteurs du territoire (communes, industriels, agriculteurs mais aussi ménages) adoptent peu à peu de nouveaux modes de consommation énergétique. Il s'agit désormais de moins consommer en consommant mieux.

La situation du Pays d'Auge est d'ores et déjà originale : le territoire a une consommation énergétique supérieure à la moyenne régionale, tout en émettant moins de gaz à effet de serre, du fait d'une utilisation plus importante du bois énergie.

Le développement des énergies renouvelables sur le territoire ainsi que l'inscription récente du Pays d'Auge dans le programme européen LEADER 2009-2013 sur la maîtrise de l'énergie constituent des signes encourageants, même s'il reste beaucoup d'efforts à faire en ce domaine

Gouvernance

Ses nombreuses communes (213), regroupées en 12 communautés de communes ont été les premières à adhérer à l'idée de Pays qui s'est créé, en 1995, sous la forme d'une association de la loi de 1901 : Pays d'Auge Expansion.

Les partenariats et la contractualisation s'illustrent notamment, sur le territoire du Pays d'Auge, à travers les financements ciblés correspondant aux politiques d'appui au territoire des grands partenaires que sont l'Union européenne, l'Etat, la Région Basse-Normandie et le Département du Calvados.

Seule institution à représenter le Pays d'Auge dans son ensemble, Pays d'Auge Expansion (PAE) constitue une interface entre ces grands partenaires et les maîtres d'ouvrage du territoire (CDC, communes, associations, entreprises,...), même s'il dispose aussi d'un financement propre.

Durant ses 10 premières années de fonctionnement (1995-2005), PAE a ainsi pu financer de nombreux projets consacrant une priorité à l'artisanat et au commerce (ORAC), aux NTIC, à l'industrie ainsi qu'à l'innovation sous toutes ses formes (Leader II).

Aujourd'hui, dans le cadre de la convention territoriale de Pays 2008-2013, PAE finance - lui-même ou à travers les partenariats ci-dessus mentionnés - outre une indispensable ingénierie territoriale de Pays, des actions transversales et des équipements structurants.

Au total c'est, sur la durée de la convention territoriale, plus de 1 200 000 euros qui sont investis chaque année au profit du territoire augeron.

Si le bilan est largement positif aujourd'hui, beaucoup reste à faire pour la notoriété du Pays, la fédération et la coordination des actions locales à une échelle jugée pertinente ainsi que pour la participation de la population.